

Certificat

Mortiers et produits connexes Colle à carrelage - Mortier Colle

GRIGOKOLL ULTRAX (gris et blanc)

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification QB 11 Mortiers et Produits connexes en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ces référentiels.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

La société **FORNACI CALCE GRIGOLIN S.P.A**
14 VIA BOMBARDIERI IT - 31010 PONTE-DELLA-PRIULA-(TV)
Usine **IT - 43014 RAMIOLA**

le droit d'usage de la marque Mortiers et produits connexes pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus.



304 MC 594

Décision de reconduction n° 3159-304 MC 594 du 02 février 2022

Cette décision se substitue à la décision n° 3122-304 MC 594 du 30 juillet 2021

Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valide.

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Selon la norme NF EN 12004-1 :

A ce Certificat QB est attachée la classification suivante :

C2-S1 - E

Autres caractéristiques :

- > Collage de carrelage en façade : **Façade**
- > Collage de carrelage sur plancher rayonnant électrique : **PRE Plancher Rayonnant Electrique**
- > Adhérence sur anciens revêtements sans primaire en sols et en murs intérieurs : **Rénovation sans primaire sur carrelage émaillé**
- > Adhérence sur anciens revêtements sans primaire en sols intérieurs : **Rénovation sans primaire sur dalles plastiques semi-flexibles**

Ce certificat comporte 1 page et 1 page d'annexe.

Correspondant :
Courriel : mortiers@cstb.fr
Tél. : 01 61 44 81 38

Par délégation
du Président

Florian RASSE

Annexe du certificat

Décision n° 3159-304 MC 594 du 02 février 2022

CONDITIONS D'EMPLOI DU MORTIER COLLE POUR INFORMATION
GRIGOKOLL ULTRAX (gris et blanc)**DOMAINE D'EMPLOI**

- Sols intérieurs et extérieurs
- Murs intérieurs
- Façade et murs extérieurs
- PRE Plancher Rayonnant Electrique
- Rénovation sans primaire sur carrelage émaillé
- Rénovation sans primaire sur dalles plastiques semi-flexibles

GÂCHAGE DU PRODUIT - OUVRABILITÉ DE LA PATE

- Taux de gâchage : de 28 à 30 % d'eau par rapport au poids de poudre (soit 7 l à 7,5 l d'eau pour un sac de 25 kg).
- Temps de repos : 5 min environ.
- Durée pratique d'utilisation : 40 min
- Temps d'ajustabilité pratique sur chantier : 25 min environ.

PREPARATION DES SUPPORTS

Support	Préparation particulière
Béton cellulaire	☺
Anciennes dalles plastiques semi-flexibles	☺
Ancien carrelage émaillé non poncé	☺
☺ application sans primaire	